



• • • • Croix-Rouge
1999



Les Timbres-Poste de France

Vente anticipée le 10 novembre 1999
à Paris

Vente générale
dans tous les bureaux de poste
le 15 novembre 1999



• • • • • Croix-Rouge

1999

Timbre-poste de format vertical 27 x 32,75

Conçu par Pierre-Marie Valat

Mis en page par André Lavergne

Imprimé en héliogravure

40 timbres par feuille

Lorsque le Genevois Henry Dunant découvre et relate avec effroi les atrocités de la bataille de Solferino, le 24 juin 1859, ce n'est pas comme un chroniqueur distant, mais comme un humaniste auquel répugnent les guerres. Il en refusera les malheurs et considérera que "la voix de la charité doit dominer le fracas des armes". C'est en 1863 qu'il crée le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Au cours d'une histoire longue de plus d'un siècle, les missions de la Croix-Rouge ont été étendues, approfondies, spécifiées en fonction des conflits qui ont bouleversé le monde et partout où catastrophes majeures et crises économiques affectent la vie et l'équilibre des populations. L'élan humanitaire initial s'est solidement structuré dans un vaste réseau de solidarités qui transcende l'ordre géographique des frontières. Sept principes intangibles fondent aujourd'hui l'action de la Croix-Rouge : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité. L'organisation de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'appuie sur trois instances : le Comité international, garant, notamment, des Conventions de Genève, la Fédération Internationale des Sociétés de Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, les Sociétés nationales qui interviennent en priorité dans leurs propres pays. En France, 102 Conseils départementaux et 1200 comités locaux sont animés par 60 000 bénévoles. Pour une large part, les ressources financières et matérielles de la Croix-Rouge proviennent de 600 000 donateurs (particuliers et partenaires institutionnels) dont le nombre tend à augmenter. Le Mouvement de la Croix-Rouge a toujours choisi de privilégier conjointement la réponse aux urgences par des actions ponctuelles et opérationnelles et la réalisation d'actions en profondeur. Il concerne les domaines des secours de santé, de la prévention, de la coopération, de la formation, de l'insertion. La Croix-Rouge a su conjuguer ainsi la continuité de ses valeurs et pratiques avec une volonté maîtrisée d'innover. Dans la période récente, elle a développé de nombreux dispositifs et équipements pour faire face aux nouvelles formes de l'exclusion sociale liées à la maladie, au chômage, à la grande pauvreté. Mais elle n'a pas pour autant négligé ses participations internationales à des projets de développement autocentré dans divers pays (dispensaires, cases de santé...). La section jeunesse, en progression constante, exprime sa vitalité et l'objectif affiché d'une ouverture renouvelée sur l'avenir.

Élodie Baubion-Broye

Croix-Rouge

1999

Dessiné par
Pierre-Marie Valat
Mis en page
par André Lavergne
Imprimé en héliogravure



3.00F RF + 0.60F
LA POSTE 1999 + 0.46F



Lorsque le Genevois Henry Dunant découvre et relate avec effroi les atrocités de la bataille de Solferino, le 24 juin 1859, ce n'est pas comme un chroniqueur distant, mais comme un humaniste auquel répugnent les guerres. Il en refusera les malheurs et considérera que "la voix de la charité doit dominer le fracas des armes". C'est en 1863 qu'il crée le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Au cours d'une histoire longue de plus d'un siècle, les missions de la Croix-Rouge ont été étendues, approfondies, spécifiées en fonction des conflits qui ont bouleversé le monde et partout où catastrophes majeures et crises économiques affectent la vie et l'équilibre des populations. L'élan humanitaire initial s'est solidement structuré dans un vaste réseau de solidarités qui transcende l'ordre géographique des frontières. Sept principes intangibles fondent aujourd'hui l'action de la Croix-Rouge : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité. L'organisation de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'appuie sur trois instances : le Comité international, garant, notamment, des Conventions de Genève, la Fédération Internationale des Sociétés de Croix-Rouge et le Croissant-Rouge, les Sociétés nationales qui interviennent en priorité dans leurs propres pays. En France, 102 Conseils départementaux et 1200 comités locaux sont

animés par 60 000 bénévoles. Pour une large part, les ressources financières et matérielles de la Croix-Rouge proviennent de 600 000 donateurs (particuliers et partenaires institutionnels) dont le nombre tend à augmenter. Le Mouvement de la Croix-Rouge a toujours choisi de privilégier conjointement la réponse aux urgences par des actions ponctuelles et opérationnelles et la réalisation d'actions en profondeur. Il concerne les domaines des secours de santé, de la prévention, de la coopération, de la formation, de l'insertion. La Croix-Rouge a su conjuguer ainsi la continuité de ses valeurs et pratiques avec une volonté maîtrisée d'innover. Dans la période récente, elle a développé de nombreux dispositifs et équipements pour faire face aux nouvelles formes de l'exclusion sociale liées à la maladie, au chômage, à la grande pauvreté. Mais elle n'a pas pour autant négligé ses participations internationales à des projets de développement autocentré dans divers pays (dispensaires, cases de santé...). La section jeunesse, en progression constante, exprime sa vitalité et l'objectif affiché d'une ouverture renouvelée sur l'avenir.

Élodie Baubion-Broye